



Meeting équestre international Le Chalet-à-Gobet



2 septembre 2023

Avant-programme

**Concours de saut d'obstacles
Epreuve Six-Barres**





1. Informations générales

1.1. N° de manifestation : 2023.8224

1.2. Dénomination du concours

Catégorie	Epreuve spéciale R/N 120, Six-Barres
Date	2.09.2023
Lieu	Manège du Chalet-à-Gobet
Site Internet	www.equissima.ch

1.3. Organisateur

Société :	Association equissima®
Adresse :	Route de Berne 304 CH – 1000 Lausanne 25 + 41 79 713 66 36 (dès le 30.08.2021)
Téléphone :	
Email :	info@equissima.ch
Site Internet :	www.equissima.ch

1.4. Comité d'organisation

Président:	Marc-Henri Clavel
Portable :	+ 41 79 345 92 93
Email :	marc-henri.clavel@equissma.ch

Secrétaire Sport :	Anja Di Natale
Portable :	+ 41 79 713 66 36
Email :	anja.dinatale@equissima.ch

Responsable du concours :	Benoît Johner
Téléphone :	+ 41 21 784 14 35
Portable :	+ 41 79 514 29 27
Email :	benoit.johner@equissima.ch

1.5. Accès

Consultez <http://www.equissima.ch/ou.php>

2. Conditions générales

Le concours est organisé selon :

- le Règlement Général (RG) de la Fédération Suisse des Sports Équestres, état au 01.01.2023,
- le Code éthique de la Fédération Suisse des Sports Équestres, état au 1.01.2022,
- le Règlement de Saut (RS) de la Fédération Suisse des Sports Équestres, état au 01.01.2023,
- le Règlement Vétérinaire (RVet) de la Fédération Suisse des Sports Équestres, état au 01.03.2021.



3. Officiels

Jury

Présidente :

Portable :

Email :

Mariette Prétot

+ 41 79 488 53 20

mxpretot@bluewin.ch

Membre :

Constructeur de parcours:

David Kohnké

Vétérinaire :

Portable :

Email :

Dr. Charles F. Trolliet

+ 41 79 205 32 91

charles.trolliet@equissima.ch

4. Conditions techniques

Site :

Site de compétition :

Sites d'entraînement

Le concours aura lieu à l'extérieur

60 x 100 m., sable

60 x 20 m., sable

(Halle de manège)

5. Qualifications

Licence R ou N.

6. Inscription

Finance d'inscription :

Délai d'inscription :

Adresse de paiement :

CHF 35.—

21.08.2023

Association equissima®

BCV Cheseaux-sur-Lausanne

IBAN : CH28 0076 7000 L554 1458 1

SWIFT : BCVLCH2LXXX

Secrétaire Sport

Annulations :

7. Directives vétérinaires

7.1. Vétérinaire traitant

Equipe vétérinaire d'equissima® Lausanne placée sous la direction du Dr Charles Trolliet.

8. Divers

8.1. Cérémonie de remise des prix

La cérémonie des prix aura lieu dès la fin de l'épreuve. Il est possible de participer avec un autre cheval que le cheval classé.

8.2. Camions et caravanes

Les camions sont stationnés à proximité du site de compétition.



10. Epreuve des Six-Barres

Prix « SIL – SI-REN S.A. »



10.1. Horaire provisoire (sous réserve de modifications)

Samedi 2.09.2023	20 h.15	Reconnaissance du parcours
	20 h.30	Début de l'épreuve

10.2. Prix

1 ^{er} prix	CHF 400.—
2 ^{ème} prix	CHF 350.—
3 ^{ème} prix	CHF 300.—
4 ^{ème} prix	CHF 200.—
5 ^{ème} prix	CHF 150.—
6 ^{ème} prix	CHF 100.—
7 ^{ème} prix	CHF 60.—

Don d'honneur offert au 3 premiers classés.

10.3. Compétition

Epreuve spéciale	R/N 120, Six-Barres
Barème	A sans chronomètre
Parcours initial	Six obstacles
Hauteur du premier obstacle	110 cm
Maximum 4 barrages sur 4 obstacles	
En nocturne	
Arène de compétition	60 x 120 m., sable

Approuvé le : 31.05.2023

Mariette Prétot
Présidente du Jury

Enregistré FSSE : 2023.8224

Benoît Johner
Responsable du concours